



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

N° 05-19-20

Le président ainsi que le conseil des commissaires de la Commission scolaire des Draveurs se positionnent en vue du projet de loi sur la gouvernance scolaire

Gatineau, 27 août 2019 – Le gouvernement québécois déposera dans les prochains mois un projet de loi visant à modifier la gouvernance scolaire. Jusqu'à présent, il est difficile de connaître les répercussions de ce changement de structure sur la réussite des élèves ainsi que sur la supervision du Plan d'engagement vers la réussite scolaire de la Commission scolaire des Draveurs 2018-2022.

Le conseil des commissaires ainsi que le président de la Commission scolaire des Draveurs, M. Claude Beaulieu se mobilisent afin de démontrer à la population de son territoire l'importance de la démocratie scolaire. « Les commissions scolaires exercent un rôle crucial pour assurer une qualité de services aux élèves et aux parents, mais surtout pour garantir un partage équitable des ressources à tous les élèves, peu importe leur milieu ou leur dossier scolaire. » affirme M. Beaulieu.

Le système d'éducation québécois se classe parmi les plus performants dans le monde. M. Paul Gérin-Lajoie, premier titulaire du ministère de l'Éducation du Québec, était très fier du système public d'éducation dirigé par des commissions scolaires qui a propulsé le Québec aux plans social, culturel et économique. Selon lui, dans une lettre publiée le 31 août 2012 sur le site Internet de la Fédération des Commissions scolaires du Québec, il est important de ne pas répéter l'erreur du Nouveau-Brunswick qui, après avoir aboli les commissions scolaires, les a recréées à la demande des parents.

Les systèmes d'éducation performants comme la Finlande, la Norvège ou même celui de l'Ontario ont tous un palier politique intermédiaire dont le rôle est d'assurer l'équité dans la répartition des ressources. « Laissons de côté les débats de structures et investissons plutôt nos efforts dans la réussite des élèves et la valorisation de notre système d'éducation, du personnel et des élus scolaires qui sont la voix des citoyens en éducation. » renchérit M. Beaulieu.

Quel genre d'école publique voulons-nous pour le Québec? La population québécoise doit réfléchir collectivement sur l'avenir de notre système scolaire public. Si l'on se fie à ce qui est dit, le gouvernement actuel a comme priorité l'éducation. Si c'est bien le cas, il faut alors que les grands décideurs prennent le temps de bien faire les choses, car l'éducation est avant tout un projet de société et elle assure notre développement socio-économique et culturel.

-30-

Source : Mélissa Fortin, conseillère en communication
819 663-9221 poste 12108 / melissafortin@csdraveurs.qc.ca